
SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 9 JUIN 2025 À 19 H 30

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. GREFFE

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MAI 2025

3.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 MAI 2025

3.3 DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE 2024 ET DU 12 MAI 2025

3.4 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

3.5 AMENDEMENT - AUTORISATION DE SIGNATURE ET AUTORISATION DE PAIEMENT
- PARCELLES DE TERRAIN CHEMIN DE L'ÉGLISE

3.6 OCTROI DE MANDAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT - DUNTON RAINVILLE,
AVOCATS - AVIS JURIDIQUE ET ACCOMPAGNEMENT CONCERNANT UN APPEL
D'INTÉRÊT

3.7 OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT - DUNTON RAINVILLE,
AVOCATS - CONSULTATION POUR LA MISE À JOUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 204-
2024 VISANT LA CRÉATION D'UNE RÉSERVE FINANCIÈRE DÉDIÉE À LA VIDANGE
DES ÉTANGS AÉRÉS

3.8 RATIFICATION - ORDRE DE CHANGEMENT ET AUTORISATION DE PAIEMENT -
DUNTON RAINVILLE, AVOCATS - AVIS JURIDIQUE ET DE L'ACCOMPAGNEMENT
POUR L'AJUSTEMENT D'UN CONTRAT DE VENTE ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET
DÉVELOPPEMENT MB3 INC.

4. RESSOURCES HUMAINES

5. FINANCES

5.1 APPROBATION DU COMPTE DE DÉPENSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
GREFFIER-TRÉSORIER - MAI 2025

5.2 APPROBATION DES LISTES DE DÉBOURSÉS ET DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES
- MAI 2025

5.3 AUTORISATION - DÉPENSES CONSEILLER 2 - CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS 2025

5.4 OCTROI DE MANDAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT - RAYMOND CHABOT
GRANT THORNTON - RÉDACTION ET SOUMISSIONS AU MINISTÈRE DU RAPPORT
FINANCIER DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2024

5.5 OCTROI DE MANDAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT - RAYMOND CHABOT
GRANT THORNTON - AIDE SPÉCIFIQUE DANS LA GESTION D'ÉCRITURES
COMPTABLES PLUS COMPLEXES

6. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

7. SERVICES URBAINS

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 9 JUIN 2025 À 19 H 30

ORDRE DU JOUR

- 7.1 MODIFICATION - OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT - BÂTISSO EXPERTS-CONSEILS EN BÂTIMENT - EXPERTISE ET DEVIS RELATIF AU DÉSAMANTAGE DE BÂTIMENTS MUNICIPAUX
- 7.2 ADOPTION - GRILLE D'ÉVALUATION ET DES PONDÉRATIONS DES SOUMISSIONS CONFORMES - PROJET DE CASERNE D'INCENDIE
- 7.3 OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT - SOLUTIONS INDUSTRIELLES MJR - RÉPARATION D'UNE POMPE DE SURPRESSION
- 7.4 OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT - SOLUTIONS INDUSTRIELLES MJR - TRAVAUX AUX STATIONS DE POMPAGE 1 ET 2
- 7.5 RATIFICATION - OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT - GESPRO GROUPE-CONSEIL INC. - SURVEILLANCE LORS DES TRAVAUX DE PROLONGEMENT DU TROTTOIR SUR LE CHEMIN DE L'ÉGLISE
- 7.6 RATIFICATION - OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT - ARTELIA - CONTRÔLE QUALITATIF DES TRAVAUX
- 8. URBANISME ET AMÉNAGEMENT**
- 8.1 DEMANDE D'AUTORISATION D'UN PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) NUMÉRO 2025-01 – 59-63, RUE CURÉ-CHOLET, LOT 4 520 651 DU CADASTRE DU QUÉBEC
- 9. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**
- 9.1 AUTORISATION D'ACHAT ET DE PAIEMENT - SPORTS-INTER PLUS - ACHAT DE GRADINS
- 9.2 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - V.I.V.R.E. & GRANDIR AUTREMENT - BAL SOLIDAIRE
- 9.3 OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT - TREMBLAY MÉNARD LETTRAGE ET ENSEIGNES - FABRICATION ET INSTALLATION DES ENSEIGNES D'ENTRÉE DE VILLE
- 10. RÈGLEMENTS**
- 10.1 AVIS DE MOTION - PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 204-2024-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 204-2024 VISANT LA CRÉATION D'UNE RÉSERVE FINANCIÈRE DÉDIÉE À LA VIDANGE DES ÉTANGS AÉRÉS
- 10.2 ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT NO. 204-2024-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 204-2024 VISANT LA CRÉATION D'UNE RÉSERVE FINANCIÈRE DÉDIÉE À LA VIDANGE DES ÉTANGS AÉRÉS
- 10.3 ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 178-2021-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU STATIONNEMENT 178-2021-RMH 330
- 10.4 ADOPTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT 208-2025 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 3 078 800\$ POUR L'IMPLANTATION D'UNE ÉCOLE, L'ACHAT DE TERRAIN, LES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET DE VOIRIE POUR LE PROLONGEMENT DE LA RUE DES LOISIRS



SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 9 JUIN 2025 À 19 H 30

ORDRE DU JOUR

- 10.5 ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 209-2025 DÉTERMINANT LE TERRITOIRE ASSUJETTI AU DROIT DE PRÉEMPTION AINSI QUE LES FINS MUNICIPALES POUR LESQUELLES LES IMMEUBLES PEUVENT ÊTRE ACQUIS
- 11. **AFFAIRES DIVERSES**
- 12. **PAROLE AUX CONSEILLERS**
- 13. **PAROLE AU MAIRE**
- 14. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15. **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**